

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 21 juin 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet,
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, G. Vilmint, M. Bourguignon,
R. Cusin, S.Pérou,
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : S. Baud donné à T.Eudes,
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, S. Casabianca, C.Arhuero, Nath. Laks, Nicolas Laks
Le secrétariat a été assuré par : G. Vilmint

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	11
Votants	12
Dont pouvoirs	01

N° 2024-40

FINANCES- Attribution des subventions aux associations exercice 2024

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'attribuer les subventions versées au titre de l'année 2024 sur la base des propositions exposées en séance plénière le 20 juin 2024,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

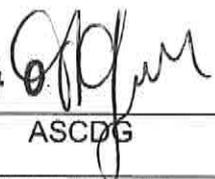
Vu les dossiers de demandes de subventions adressés en mairie par les associations pour l'année 2024,

Vu la proposition de répartition faite à l'issue de la commission vie associative du 21 mai 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

NOM ASSOCIATION	Subvention 2023	Proposition 2024	NPPV	POUR	CONTRE	ABS
ASSOCIATIONS COMMUNALES						
Les combattants d'AFN	0	250	1 P. Meylan	11		
ALFAA	1 500	1 000	1 P. Meylan	11		
Les bals musettes	300	300	1 P. Meylan	11		
Montagne et découverte	650	500	1 P. Meylan	11		
ASSOCIATIONS EXTERIEURES						
Basket club	0	360	1 P. Meylan	11		
Handball club du Genevois	330	255	1 P. Meylan	11		

2024 - 40



Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

S²LO

ID : 074-217400316-20240627-D2024_40-DE

ASCDG	0	120	1 P. Meylan			
Viry volley club	0	60	1 P. Meylan	11		
Rugby club	0	135	1 P. Meylan	11		
TOTAL	2 780	2 980				

Il est à préciser que ce tableau ne recense pas l'ensemble des associations beaumontaises. En effet, un certain nombre d'entre elles ne sollicite pas de subvention auprès de la commune.

Le Conseil municipal décide :

- De dire que les dépenses sont inscrites au budget 2024 de la commune
- D'attribuer les subventions 2024 selon le détail ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,



Guillemette VILMINT

Le maire,



Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

